

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 28 juin 2021

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h15.

Etaient présents :

Audeux : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (à partir du 4), M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir du 2), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'au 62), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC **ANSART Busy** : M. Philippe SIMONIN **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Châtillon-le-Duc** : M. Fabien PELLETIER suppléant de Mme Catherine BOTTERON **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY **François** : M. Emile BOURGEOIS **Geneuille** : Mme Sandrine BOUTARD suppléante de M. Patrick OUDOT **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS (jusqu'au 62) **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noironte** : M. Claude MAIRE **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER **Saône** : M. Benoit VUILLEMIN **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley** : M. Franck RACLOT

Etaient présents en visioconférence :

Amagney : M. Thomas JAVAUX **Besançon** : Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, Mme Juliette SORLIN **Chalèze** : M. René BLAISON **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents :

M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, M. Thierry PETAMENT, Mme Claude VARET, Mme Agnès MARTIN **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Champoux** : M. Romain VIENET **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Torpes** : M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : M. Laurent CROIZIER

Procurations de vote :

T. JAVAUX à L. CROIZIER, F. BRAUCHLI à N. SOURISSEAU, C. CAULET à M. ETEVENARD, A. CHASSAGNE à A. BENEDETTO, J. CHETTOUH à F. BAEHR, C. DEVESA à A. POULIN, L. GAGLILOLO à A. POULIN, S. GHARET à A. BENEDETTO, A. GHEZALI à S. WANLIN, V. HALLER à N. SOURISSEAU, D. HUGUET à JE. LAFARGE, JE. LOUHKIAR à L. MULOT, A. MARTIN à K. ROCHDI, C. MICHEL à N. BODIN, MT. MICHEL à F. BOUSSO, T. PETAMENT à L. FAGAUT (à partir du 4), Y. POUJET à N. BODIN, JH. ROUX à M. ZEHAF (à partir du 63), J. SORLIN à S. COUDRY, C. VARET à L. FAGAUT (à partir du 4), R. BLAISON à C. MAGNIN-FEYSOT, R. VIENET à V. MAILLARD, V. DRUGE à P. AYACHE, R. BOROWICK à B. VUILLEMIN, H. TRUDET à D. HUOT, JP. JANNIN à J. SIMONDON, P. CONTOZ à D. HUOT, P. CORNE à C. MAGNIN-FEYSOT, D. PARIS à E. BOURGEOIS (à partir du 63), P. PERNOT à F. PRESSE, N. DUSSAUCY à H. ASTRIC-ANSART, L. ALLAIN à F. TAILLARD, D. JACQUIN à F. LAIDIE, D. LEGAIN à J. ADRIANSEN, M. VIPREY à P. SIMONIN

Délibération n°2021/005696

Rapport n° 7 - Affectation des résultats 2020 au budget 2021

Affectation des résultats 2020 au budget 2021

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2020, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2021 les résultats 2020 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2020, après couverture des restes à réaliser est de 59 702 407,81 € dont :

- Budget principal :	32 245 231,76 €,
- Budget annexe Transports :	10 108 971 ,39 €,
- Budget annexe Déchets :	652 062,91 €,
- Budget annexe CRR	0 €,
- Budget annexe Zone du Noret :	0 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul :	0 €,
- Budget annexe Aire Industrielle de Besançon Ouest :	3 451 390,17 €,
- Budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques (AIBO°°:	107 874,62 €,
- Budget annexe Eau :	3 690 048,71 €,
- Budget Annexe Assainissement :	6 934 656,67 €,
- Budget Annexe Chauffage Urbain :	2 512 171,58 €.

Lors du vote du Budget Primitif 2021, seuls les résultats du BA AIBO ont été repris par anticipation, les résultats du budget principal et des autres budgets annexes n'ont pas été repris. Ceux-ci sont donc intégrés au budget 2021 dans la première Décision Modificative de l'exercice.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du Compte administratif (procédure normale). Le Budget Primitif 2021 a été voté, le 8 avril 2021, sans reprise anticipée des résultats 2020 sauf pour le budget annexe AIBO.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du Compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Les résultats 2020 sont alors intégrés dans le budget 2021 lors de la décision budgétaire modificative n°1 (DM1 2021).

Rappel des règles applicables en matière d'affectation de résultat :

- le résultat d'investissement 2020 est inscrit au budget 2021 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre, il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2021,
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser).
- après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068, émission d'un titre) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2021 (nature 002), ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2021.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	68 925 497,51
	Recettes réalisées 2020	65 984 139,28
	Solde réalisations 2020 (1)	-2 941 358,23
	Restes à réaliser en dépenses	14 820 832,73
	Restes à réaliser en recettes	5 007 390,36
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	-9 813 442,37
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-12 754 800,60
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	117 439 418,62
	Recettes réalisées 2020	162 439 450,98
	Résultat de fonctionnement	45 000 032,36
RESULTAT TOTAL		32 245 231,76 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter :

- 12 754 800,60 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 2 941 358,23 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 9 813 442,37 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 12 754 800,60 € ;
- 32 245 231,76 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	23 964 061,82
	Recettes réalisées 2020	27 144 765,93
	Solde réalisations 2020 (1)	3 180 704,11
	Restes à réaliser en dépenses	1 916 685,68
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	-1 916 685,68
Autofinancement global (1) + (2)		1 264 018,43
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	62 541 877,86
	Recettes réalisées 2020	71 386 830,82
	Résultat de fonctionnement	8 844 952,96
RESULTAT TOTAL		10 108 971,39 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe transports, il est proposé d'affecter :

- des crédits en recette d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 3 180 704,11 €, qui viennent donc couvrir le besoin de financement des restes à réaliser pour 1 916 685,68 € ;
- des crédits en recette de fonctionnement au chapitre 002 à hauteur de 8 844 952,96 €.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

III. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	982 839,41
	Recettes réalisées 2020	2 302 448,45
	Solde réalisations 2020 (1)	1 319 609,04
	Restes à réaliser en dépenses	1 208 784,64
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	-1 208 784,64
Autofinancement global (1) + (2)		110 824,40
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	23 636 065,45
	Recettes réalisées 2020	24 177 303,96
	Résultat de fonctionnement	541 238,51
RESULTAT TOTAL		652 062,91 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'ouvrir :

- des crédits en recette d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 1 319 609,04 €, qui viennent donc couvrir le besoin de financement des restes à réaliser pour 1 208 784,64 € ;
- des crédits en recette de fonctionnement au chapitre 002 à hauteur de 541 238,51 €.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

IV. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2020 :

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	1 639 180,81
	Recettes réalisées 2020	1 169 061,72
	Solde réalisations 2020 (1)	-470 119,09
	Restes à réaliser en dépenses	169 033,69
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	-169 033,69
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-639 152,78
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	6 415 554,95
	Recettes réalisées 2020	7 054 707,73
	Résultat de fonctionnement	639 152,78
RESULTAT TOTAL		0,00 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter l'intégralité du résultat de fonctionnement (639 152,78 €) afin de couvrir le besoin d'autofinancement des investissements pour 470 119,09 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et le besoin de financement des restes à réaliser pour 169 033,69 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 639 152,78 €.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

Les résultats de l'exercice 2020 :

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	101 235,00
	Recettes réalisées 2020	101 235,00
	Solde réalisations 2020 (1)	0,00
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	0,00
Autofinancement global (1) + (2)		0,00
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	103 003,92
	Recettes réalisées 2020	103 003,92
	Résultat de fonctionnement	0,00
RESULTAT TOTAL		0,00 €

VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

Les résultats de l'exercice 2020 :

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	31,67
	Recettes réalisées 2020	31,67
	Solde réalisations 2020 (1)	0,00
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	0,00
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		0,00
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	31,67
	Recettes réalisées 2020	31,67
	Résultat de fonctionnement	0,00
RESULTAT TOTAL		0,00 €

VII. Budget annexe de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	22 990 108,63
	Recettes réalisées 2020	12 774 553,19
	Solde réalisations 2020 (1)	-10 215 555,44
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	0,00
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-10 215 555,44
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	12 901 140,18
	Recettes réalisées 2020	26 568 085,79
	Résultat de fonctionnement	13 666 945,61
RESULTAT TOTAL		3 451 390,17 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe AIBO, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement un déficit de 10 215 555,44 € qui sera inscrit en dépenses d'investissement au compte 001 ;
- en fonctionnement un résultat reporté de 13 666 945,61 €. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2021 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2021.

VIII. Budget annexe des Autres Zones d'Activités Economiques

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	323 880,52
	Recettes réalisées 2020	323 880,52
	Solde réalisations 2020 (1)	0,00
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	0,00
Autofinancement global (1) + (2)		0,00
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	415 695,23
	Recettes réalisées 2020	523 569,85
	Résultat de fonctionnement	107 874,62
RESULTAT TOTAL		107 874,62 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en fonctionnement un résultat reporté de 107 874,62 €. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

IX. Budget annexe Eau

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	5 277 162,30
	Recettes réalisées 2020	5 157 259,73
	Solde réalisations 2020 (1)	-119 902,57
	Restes à réaliser en dépenses	1 469 560,16
	Restes à réaliser en recettes	211 305,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	-1 258 255,16
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-1 378 157,73
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	12 943 474,02
	Recettes réalisées 2020	18 011 680,46
	Résultat de fonctionnement	5 068 206,44
RESULTAT TOTAL		3 690 048,71 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Eau, il est proposé d'affecter :

- 1 378 157,73 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 119 902,57 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 1 258 255,16 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 1 378 157,73 € ;
- 3 690 048,71 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

X. Budget annexe Assainissement

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	16 349 661,85
	Recettes réalisées 2020	15 859 282,60
	Solde réalisations 2020 (1)	-490 379,25
	Restes à réaliser en dépenses	2 854 863,89
	Restes à réaliser en recettes	2 458 619,12
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	-396 244,77
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-886 624,02
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	13 734 092,37
	Recettes réalisées 2020	21 555 373,06
	Résultat de fonctionnement	7 821 280,69
RESULTAT TOTAL		6 934 656,67 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Assainissement, il est proposé d'affecter :

- 886 624,02 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 490 379,25 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 396 244,77 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 886 624,02 € ;
- 6 934 656,67 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

XI. Budget annexe Chauffage Urbain

A/ Les résultats de l'exercice 2020

Investissement 2020	Dépenses réalisées 2020	2 779 448,50
	Recettes réalisées 2020	3 647 449,53
	Solde réalisations 2020 (1)	868 001,03
	Restes à réaliser en dépenses	2 089 085,31
	Restes à réaliser en recettes	1 290 000,00
	Solde Restes à réaliser 2020 (2)	-799 085,31
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		68 915,72
Fonctionnement 2020	Dépenses réalisées 2020	1 557 027,94
	Recettes réalisées 2020	4 000 283,80
	Résultat de fonctionnement	2 443 255,86
RESULTAT TOTAL		2 512 171,58 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Chauffage Urbain, il est proposé :

- d'ouvrir des crédits en recette d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 868 001,03 €, qui viennent couvrir le besoin de financement des restes à réaliser pour 799 085,31 € ;
- d'ouvrir des crédits en recette de fonctionnement au chapitre 002 à hauteur de 2 443 255,86 €.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2021.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2020 sur le budget 2021 au titre du budget principal et des budgets annexes Transports, Déchets, Conservatoire à Rayonnement Régional, Zone d'activité du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul, Autres Zones d'Activités Economiques, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain du Grand Besançon et confirme la reprise des résultats par anticipation au BP 2021 des résultats du Budget Aire Industrielle de Besançon Ouest.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0